



Cahier des charges

LE STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Département agronomique
Campus de Huy
(Master, Bachelier)

1. But du stage

Le stage s'inscrit dans le cadre de la formation et du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Il entre dans son cursus pédagogique et est **obligatoire** en vue de la délivrance du diplôme.

Il se réalise dans une entreprise, une exploitation, un bureau d'étude, un laboratoire, une ONG, une administration, ... (excluant tout conflit d'intérêt).

Le stage a pour objet de permettre à l'étudiant de mettre en pratique les outils acquis au cours de sa formation, d'identifier ses compétences et de conforter ses objectifs professionnels.

Le stage a ainsi pour but de préparer l'étudiant à l'entrée dans la vie active par une meilleure connaissance du contexte professionnel.

Le programme du stage et les activités confiées au stagiaire sont établis par son maître de stage et supervisés par le promoteur, enseignant à la HECh. Ces activités de stage sont en adéquation avec le programme général de la formation dispensée et doivent donc entrer dans le cadre de la spécialisation et des compétences de l'étudiant.

Une attention particulière sera accordée à la réflexion et à l'analyse critique dont l'étudiant doit faire preuve, compte tenu de son apprentissage académique et du contexte relatif au stage choisi.

Le stage peut se réaliser en Belgique ou à l'étranger.

Le stage doit être approuvé par le Conseil de Département et la Direction.

2. Durée du stage

La durée du stage est fixée à 13 semaines minimum.

Les périodes de stage sont déterminées par chaque filière qui fournit à l'étudiant les objectifs propres à chaque stage.

3. Statut du stagiaire

Il est expressément convenu que le stage n'est pas accompli à titre d'exécution d'un contrat de travail et que l'étudiant n'est pas soumis au régime de la sécurité sociale.

3.1. *Présence à la HECh*

Pendant la durée de son stage, l'étudiant demeure étudiant de la HECh. Ainsi, il pourra revenir à l'école :

- pour y suivre certaines activités d'apprentissage demandées explicitement par le programme annuel de l'étudiant (PAE) ;
- pour participer à des réunions, ... les dates étant portées à la connaissance du maître de stage par l'étudiant.

3.2. *Couverture médicale/santé*

Le stagiaire est couvert par une assurance « responsabilité civile et accidents corporels ». La Fédération Wallonie - Bruxelles a souscrit à cet effet un contrat d'assurance, n°45.417.115, auprès de la société ETHIAS. (cf. [convention de stage](#)).

Il est vivement conseillé que l'étudiant soit en ordre de vaccination contre le tétanos et autres maladies. Les étudiants effectuant un stage à l'étranger sont tenus de se renseigner sur les obligations vaccinales auprès des services sanitaires.

Les étudiants inscrits en option Développement International ont l'obligation d'accomplir leur stage en dehors de la Belgique (sauf situations particulières évaluées et acceptées par la Direction et le(la) coordinateur(trice) de cette filière).

Pour les autres étudiants, la réalisation du stage peut se faire en mobilité (voir avec le bureau des relations internationales).

En cas d'une éventuelle prolongation du stage, l'étudiant veillera à établir un avenant stipulant la nouvelle date de fin du stage afin de préserver sa couverture liée au contrat d'assurances. [Formulaire en ligne](#).

3.3. *Visite médicale*

L'entreprise exige parfois une visite médicale obligatoirement effectuée par un organisme de la médecine du travail auquel la HECh est affiliée.

Dans ce cas, il appartient à l'étudiant de le signaler lors de la remise de sa convention de stage à l'apparitorat. Les rubriques relatives à la structure d'accueil en stage et son centre de médecine du travail doivent être minutieusement complétées. L'étudiant sera alors convoqué à la visite médicale *ad hoc* par l'intermédiaire de l'apparitorat.

4. L'organisation du stage

4.1. *Lieu*

Le choix de l'endroit de stage est laissé à l'initiative de l'étudiant, et est validé par le coordinateur de la filière.

4.2. *Accord*

L'organisation du stage fait l'objet d'une concertation entre un enseignant (le promoteur) de la HECh, un membre de la structure d'accueil et l'étudiant.

4.3. *Convention*

Le projet de stage est formalisé dans la convention signée par toutes les parties (le maître de stage, le promoteur et le coordinateur de filière).

La convention précise les engagements de la HECh, de la structure d'accueil et de l'étudiant. Elle doit être complétée par voie électronique, signée par toutes les parties et envoyée à l'apparitorat, au coordinateur de filière, au maître de stage et au promoteur au **plus tard un mois avant le début du stage**. (cf. [convention de stage](#)).

4.4. *Les responsables de l'encadrement du stage*

Durant son stage, l'étudiant est encadré par :

- un enseignant de la HECh : le promoteur interne ;
- un membre de la structure professionnelle qui accueille l'étudiant : le maître de stage.

L'enseignant promoteur interne est le garant de l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, selon les principes du présent cahier des charges.

Le promoteur interne et le maître de stage travaillent en collaboration, sont informés et s'informent de l'état d'avancement du stage et des difficultés éventuelles.

Leurs institutions respectives reconnaissent la nécessité de leur investissement, notamment en temps consacré à l'encadrement.

Le maître de stage est notamment chargé d'assurer le suivi technique sur le lieu de stage et d'optimiser les conditions de réalisation du stage.

L'enseignant promoteur organise au moins une visite ou une réunion en ligne avec le stagiaire et son maître de stage.

5. Evaluation du stage

5.1. *Forme : présentation orale*

Le stage fera l'objet d'une présentation orale soutenue par un support de type diaporama. Elle durera 15 minutes et sera suivie d'une séance de 15 minutes de questions/réponses.

Cette présentation reprendra :

- un descriptif de la structure d'accueil ;
- un résumé des tâches réalisées mais non liées directement au TFE ;
- une discussion comprenant l'analyse critique et réflexive du milieu professionnel ;
- une auto-évaluation de l'expérience vécue par l'étudiant ;
- un regard critique de l'étudiant sur sa propre évolution.

5.2. *Modalités de la présentation orale*

Le **support** de présentation sera envoyé par mail aux coordinateurs de filière, promoteur interne et lecteur, au plus tard le jour de la présentation à 8h, sous peine de ne pouvoir présenter.

La **présentation** orale sera positionnée dans le courant de la première semaine de la session : obligatoirement en janvier, pour un stage effectué au Q1 ; en mai, pour un stage effectué au Q2.

Pour **déroger** à ceci, l'étudiant devra transmettre une lettre de motivation, détaillant le motif qui l'empêche de présenter, à la Direction et au coordinateur de filière concerné, au plus tard à 10h le vendredi précédant le dépôt du support de présentation.

Les **motifs admissibles** sont : la force majeure, la mobilité ou toute autre raison acceptée par la Direction et/ou les coordinateurs.

Si le motif n'est pas reconnu et que l'étudiant ne présente pas, il sera pénalisé de 5 points sur 20 pour la session suivante.

Cette même **sanction** sera également appliquée si la qualité de la présentation est médiocre, et que l'étudiant obtient une note inférieure ou égale à 7/20.

5.3. *Evaluation*

La note finale est établie en tenant compte de :

- l'évaluation du **maître de stage** (cf. grille d'évaluation fournie par le coordinateur de filière). En cas d'absence de retour de cette évaluation, le jury statuera souverainement.
- l'évaluation par le **jury** (respect des délais, des procédures administratives, diaporama, présentation orale, questions/réponses).

6. Réalisation du stage de fin d'études dans le cadre d'un projet entrepreneurial

L'étudiant peut demander à réaliser son stage dans le cadre de **son projet entrepreneurial**. Pour ce faire, l'accord préalable des professeurs responsables de ces unités d'enseignement est indispensable. Ceux-ci s'assureront que le stage proposé permet bien d'atteindre les acquis d'apprentissage et les compétences ciblées par chacune de ces unités d'enseignement.

Dans ce cas, l'étudiant devra impérativement intégrer un **incubateur**. Son stage en entreprise pourra ainsi être remplacé par le développement de son projet dans cet incubateur et/ou dans un laboratoire de recherche d'une Haute Ecole ou d'une université ou privé. L'étudiant défendra oralement son travail et sera évalué de la même manière que les autres étudiants.

Le rôle de maître de stage est alors confié au « coach » de l'étudiant au sein de l'incubateur.

La supervision du stage est assurée par les enseignants responsables de ces tâches au sein de la section d'origine de l'étudiant.

Avec l'accord des professeurs concernés, ces demandes sont introduites lors du dépôt du dossier de demande de statut entrepreneurial auprès de la commission entrepreneuriale et sont soumises à l'approbation de celle-ci.

Pour les modalités d'octroi du statut d'étudiant/entrepreneur, voir le lien : https://www.hech.be/sites/default/files/media/2023-02/Annexe_7-Statut_etudiant-entrepreneur.pdf

7. Calendrier

• **PRÉSENTATION EN 1^{ère} SESSION JANVIER (SESSION DE JUIN AVANCÉE)**

QUAND?	QUOI?	PAR QUI?	A QUI?
Avant le 30 novembre	Demande de diplomation en janvier via document <i>ad hoc</i>	L'étudiant	A la Direction
Le premier lundi de décembre	Remise du titre définitif du TFE pour la présentation à la session de janvier en utilisant le modèle sur le site HECh	L'étudiant	
Le premier vendredi avant midi après les vacances d'hiver	Dépôt du TFE	L'étudiant	Cf. Cahier des charges TFE pp 1 et 2.
Le jour de la présentation orale stage 8h	Envoi par mail du support de présentation stage	L'étudiant	Coordinateur, lecteur, promoteur interne,

• **PRÉSENTATION EN 1^{ère} SESSION JUIN**

QUAND?	QUOI?	PAR QUI?	A QUI?
Avant le dernier conseil de département de décembre	La liste globale provisoire des lieux de stage et thèmes de TFE	Par le coordinateur de filière	A la Direction
Premier jour ouvrable du mois de février	Début du stage possible		
Le premier vendredi avant midi après les vacances de printemps	Remise du titre définitif du TFE à inscrire sur le diplôme en utilisant le modèle sur le site	L'étudiant	
Pour le premier jour ouvrable de mai	Réception de la grille d'évaluation des stages	Maître de stage	Au coordinateur de filière
Au plus tard le dernier jour ouvrable de mai avant 16h	Dépôt du TFE	L'étudiant	Cf. Cahier des charges TFE p 1
Le jour de la présentation orale stage 8h	Envoi par mail du support de présentation stage	L'étudiant	Coordinateur, promoteur interne, lecteur

• **PRÉSENTATION EN 2^e SESSION SEPTEMBRE**

QUAND?	QUOI?	PAR QUI?	A QUI?
Premier jour de la 2 ^e session.	Remise du titre exact pour la présentation en 2 ^e session	L'étudiant	En utilisant le modèle sur le site
Au plus tard le 25 août avant 16h	Dépôt du TFE	L'étudiant	<i>Cf.</i> Cahier des charges TFE pp 1 et 2.
Le jour de la présentation orale stage 8h	Envoi par mail du support de présentation stage	L'étudiant	Coordinateur, promoteur interne, lecteur

Grille d'évaluation de stage à remplir par le Maître de stage (Bachelier en agronomie)	
Nom de l'étudiant :	Classe :
Période de stage : du	au

Compétences à évaluer (veuillez cocher pour chaque compétence la case dont l'intitulé de colonne correspond à votre évaluation) :	Excellent	Tout à fait satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Tout à fait insuffisant
S'impliquer dans le travail					
Etre assidu et ponctuel Etre dynamique et motivé Prendre des initiatives pertinentes Faire des propositions					
S'adapter à son environnement					
Adapter sa présentation et son langage au contexte de travail Se faire connaître et créer des contacts dans l'entreprise Echanger avec son Maître de stage Identifier les personnes ressources S'adapter aux exigences de l'entreprise Réagir de manière adaptée aux événements					
Travailler en équipe					
Agir dans le groupe en fonction de l'objectif commun Respecter les idées des autres Savoir défendre ses idées tout en étant capable de se rallier à l'opinion générale Accepter la critique constructive					
Agir de manière responsable					
Travailler avec rigueur et méthode Travailler de manière autonome S'organiser en établissant des priorités et en planifiant (gérer le temps et respecter les délais) Respecter les contraintes liées au contexte professionnel : règles et procédures, sécurité du travail,... Tirer des leçons des erreurs et s'améliorer					
Communiquer et partager l'information					
Poser des questions et demander des précisions si nécessaire. Faire connaître ses idées Choisir les éléments devant faire l'objet d'une communication Faire preuve d'esprit de synthèse Donner des consignes pour la réalisation d'une tâche					
Exercer un esprit critique					
Utiliser les connaissances scientifiques et techniques pour : Identifier les problèmes Analyser une situation Se documenter, rechercher des solutions, les inventorier, les évaluer Proposer les solutions pertinentes et argumentées					

Points forts : Dans quel(s) domaine(s) le stagiaire s'est-il montré le plus efficace ?

Points faibles : Dans quel(s) domaines(s) le stagiaire s'est-il montré le moins efficace ?

Appréciation globale du stage :

Remarques et commentaires :

Nom du stagiaire :

Nom de l'entreprise/Institution d'accueil :

Adresse :

Tél :

Fax

Nom du maître de stage :

Courriel :

Signature :

Grille d'évaluation de stage à remplir par le Maître de stage (Master en sciences agronomiques)	
Nom de l'étudiant :	Classe :
Période de stage : du au	

Compétences à évaluer (veuillez cocher pour chaque compétence la case dont l'intitulé de colonne correspond à votre évaluation) :		Excellent	Tout à fait satisfaisant	Satisfaisant	Insuffisant	Tout à fait insuffisant
S'impliquer dans le travail						
	Etre assidu et ponctuel Etre dynamique et motivé Prendre des initiatives pertinentes Faire des propositions					
S'adapter à son environnement						
	Adapter sa présentation et son langage au contexte de travail Se faire connaître et créer des contacts dans l'entreprise Echanger avec son Maître de stage Identifier les personnes ressources S'adapter aux exigences de l'entreprise Réagir de manière adaptée aux évènements					
Travailler en équipe						
	Agir dans le groupe en fonction de l'objectif commun Respecter les idées des autres Savoir défendre ses idées tout en étant capable de se rallier à l'opinion générale Accepter la critique constructive					
Agir de manière responsable						
	Travailler avec rigueur et méthode Travailler de manière autonome S'organiser en établissant des priorités et en planifiant (gérer le temps et respecter les délais) Respecter les contraintes liées au contexte professionnel : règles et procédures, sécurité du travail,... Tirer des leçons des erreurs et s'améliorer					
Communiquer et partager l'information						
	Poser des questions et demander des précisions si nécessaire. Faire connaître ses idées Choisir les éléments devant faire l'objet d'une communication Faire preuve d'esprit de synthèse Donner des consignes pour la réalisation d'une tâche					
Exercer un esprit critique						
	Appliquer ses connaissances scientifiques et techniques pour : Identifier les problèmes Analyser une situation Se documenter, rechercher des solutions, les inventorier, les évaluer Proposer les solutions pertinentes et argumentées					
Résoudre des situations complexes et proposer des solutions novatrices						

Points forts : Dans quel(s) domaine(s) le stagiaire s'est-il montré le plus efficace ?

Points faibles : Dans quel(s) domaines(s) le stagiaire s'est-il montré le moins efficace ?

Appréciation globale du stage :

Remarques et commentaires :

Nom du stagiaire :

Nom de l'entreprise/Institution d'accueil :

Adresse :

Tél :

Fax

Nom du maître de stage :

Courriel :

Signature :

8. Les coordinatrices et coordinateurs de filière

Section	Responsable département TFE
Master Envi	Madame Furlan
Master Agro	Madame Laruelle
Master Bio-industries	Monsieur Arpigny
Master Développement international	Monsieur Gielen
Bachelier agronome en Gestion des productions animales et végétales (BAGPAV)	Monsieur Halut
Green Pakaging Design	Madame Lamy
Architecture des Jardins et du Paysage	Monsieur Hoyos
Techniques et Gestion Horticoles	Monsieur Cognet